



COMMUNE DE SAINT FLORENT
SUR AUZONNET

2024

Rapport financier

PRÉPARÉ PAR
Sandrine Chauvin

LE FONCTIONNEMENT

Tableau de la section fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024
Solde fonctionnement reporté					
Produits des services et du domaine	28 036	14 800	40 037	35 649	38 553
Production stockée et immobilisée	0	0	0	4 718	0
Fiscalité locale	190 111	226 854	246 667	274 849	356 202
Attributions et fonds de compensation	13 194	40 532	259 126	217 045	197 178
Dotations et participations	319 844	269 309	272 681	265 642	279 832
Autres produits de gestion courante	16 956	22 309	29 945	34 498	33 674
Produits financiers	2 591	2 281	2 156	1	3 924
Produits exceptionnels	4 206	558	3 582	3 520	0
Recettes courantes de fonctionnement CAF (1)	574 938	576 643	854 195	835 922	909 363
Total des recettes de fonctionnement (2)	574 938	576 643	854 195	835 922	909 363
Charges à caractère général	106 090	95 504	137 087	179 641	183 634
Charges de personnel et frais assimilés (net)	321 190	345 219	472 263	476 785	470 095
Autres charges de gestion courante	55 373	67 809	71 247	62 931	62 377
Dépenses courantes de fonctionnement (3)	482 653	508 532	680 597	719 357	716 106
Excédent brut de fonctionnement Total 4 = (1 - 3)	92 285	68 111	173 598	116 564	193 257
Charges financières	18 290	20 086	19 126	17 497	15 683
Charges exceptionnelles	1 097	13 535	31	4 429	0
Dotations aux provisions semi budgétaire					
Charges financières et spécifiques Total 5	19 387	33 621	19 157	21 926	15 683
Dépenses de fonctionnement CAF Total 6 = (3 + 5)	502 040	542 153	699 753	741 283	731 789
Virement à la section investissement	0	0	0	0	
Amortissements des immobilisations	28 152	31 259	34 766	34 756	34 756
Total des dépenses de fonctionnement Total 7	530 192	573 412	734 519	776 039	766 545
CAF brute Total 8 =(1 - 6)	72 898	34 490	154 441	94 638	177 574
Solde fonctionnement (2 - 7)	44 746	3 231	119 676	59 882	142 818

En 2024, la section de fonctionnement présente un excédent de 142'818 €.

Les Recettes

Les recettes issues de la fiscalité locale s'élèvent à 356'202 € et constitue la première ressource de la commune. Elles représentent 39.17% des recettes réelles de fonctionnement et correspondent à la somme des 3 taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti) que paient les contribuables florentins. En dépit d'un contexte financier contraint, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés en 2024.

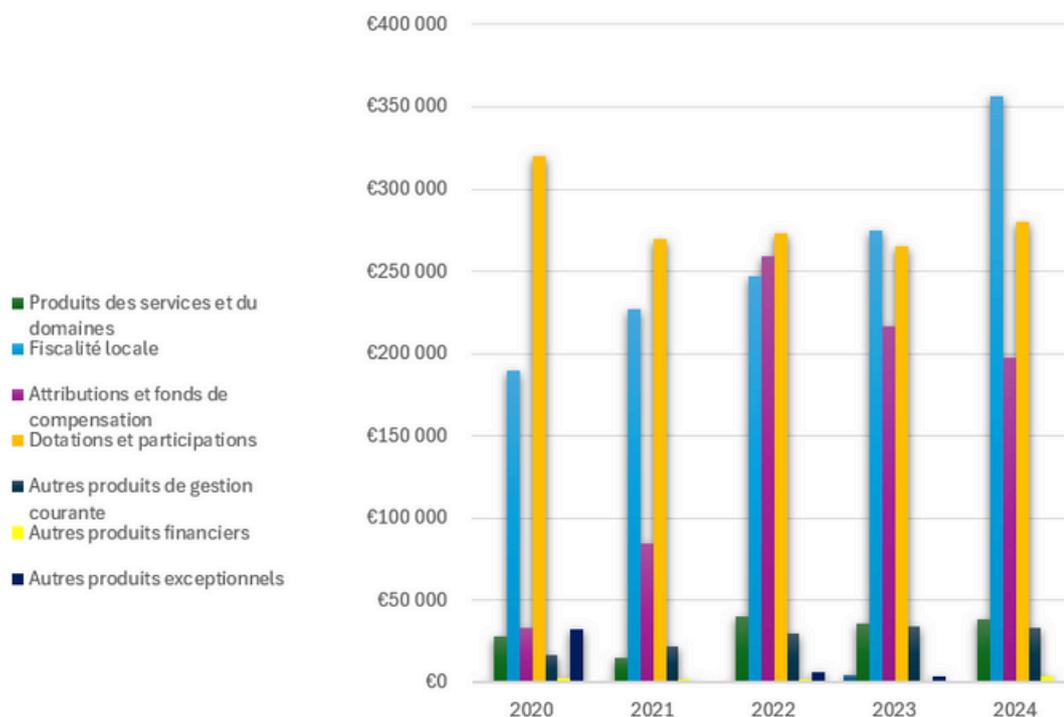
La 2ème principale ressource de la commune est le soutien financier de l'Etat à travers les Dotations et les Participations pour un montant de 279'832 € soit 30.77 % du montant de recettes.

Enfin, la participation de l'Agglomération d'Alès s'élève à 197'178 € pour 2024 et constitue la 3ème ressource de la commune.

Les produits des services et du domaine représentent 38'553 €, ils se composent des recettes périscolaires (cantine) et de la mise à disposition du personnel à l'Agglo.

Les autres produits de gestion courante comprennent essentiellement les locations de salles pour un montant de 28'627 €.

Recettes de fonctionnement par catégorie



Les Dépenses

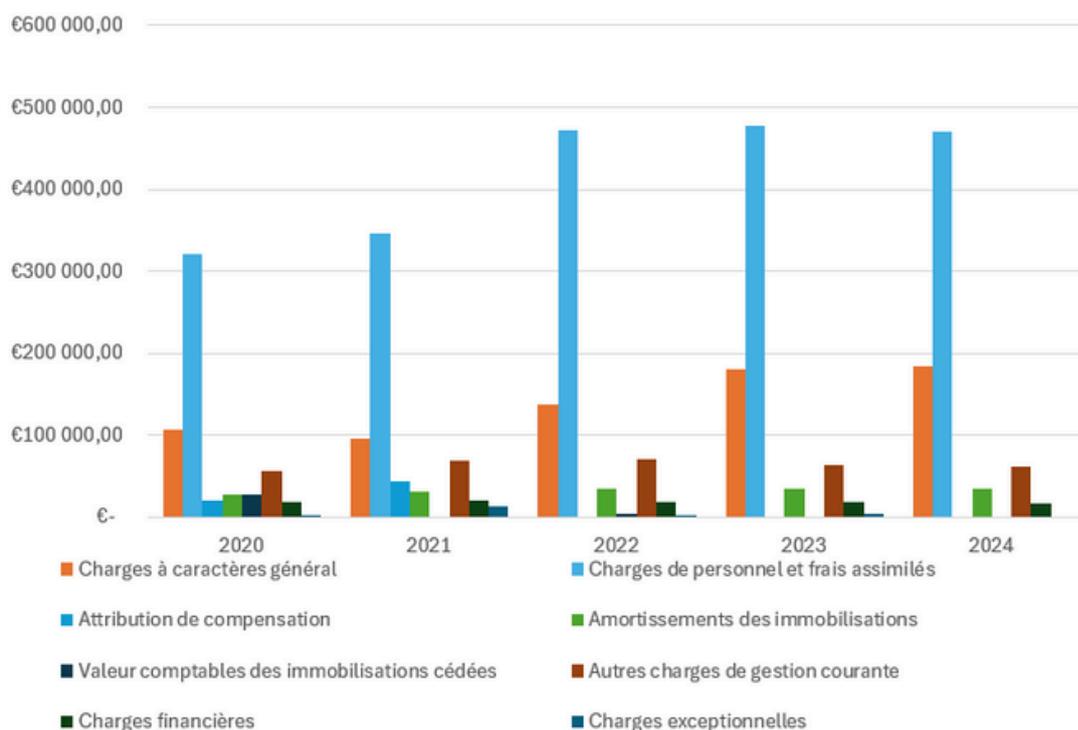
Les charges de personnel représentent plus de la moitié des dépenses de gestion, 61.33% pour 2024. Depuis 2022, la masse salariale a augmenté. Ceci s'explique par le recrutement de 2 agents suite à la reprise de la compétence "Ecole".

Le 2ème poste important est constitué par les charges à caractère général, 183'634 € en 2024 soit 23.96% du total des dépenses. Ces charges correspondent aux dépenses courantes de la commune (fluides, petites fournitures, contrats, honoraires, maintenance ... Les postes les plus importants sont:

- Achats de prestations de service pour 25'833 € qui enregistrent les dépenses pour les repas de la cantine.
- Eau, électricité et combustibles pour 48'183 €
- Les achats de matériel et fournitures pour 19'717 €
- 40'186 € pour les contrats de maintenance et l'entretien des véhicules et machines
- 12'609 € pour les assurances
- Honoraires pour 8'013 €
- 9'099 € pour les fêtes et cérémonies

Le montant des autres charges de gestion courante est de 62'377 €, elles comprennent principalement les indemnités des élus charges comprises pour 56'399 €.

Dépenses de fonctionnement par catégorie



L'INVESTISSEMENT

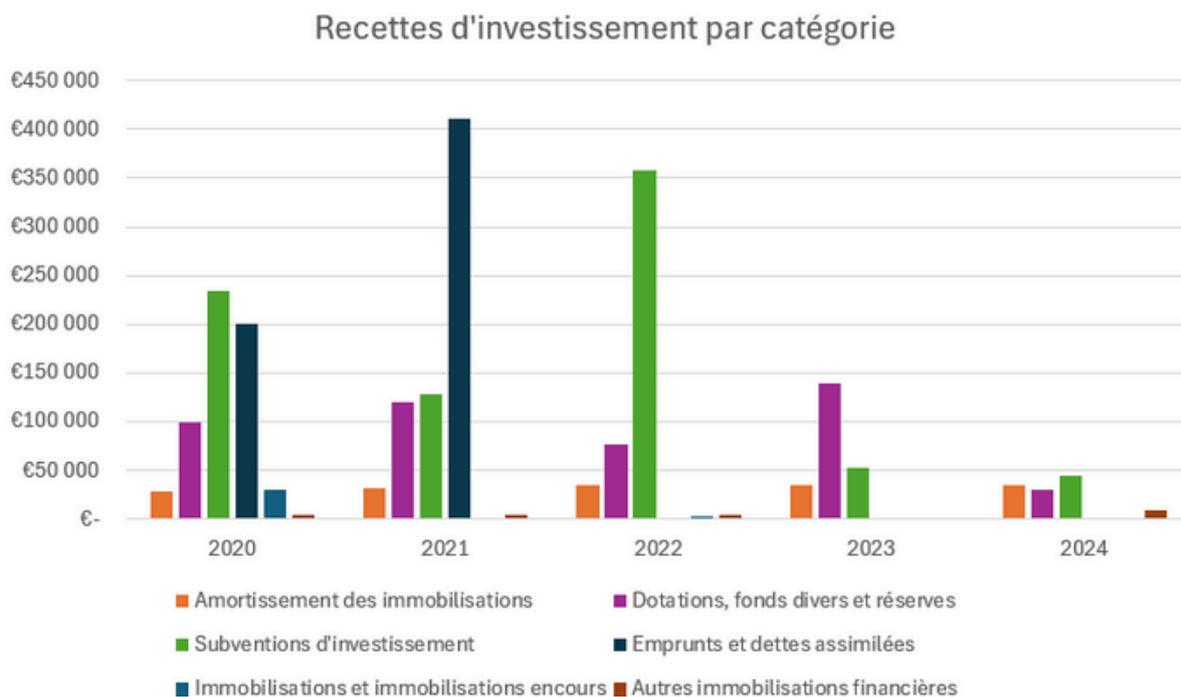
Tableau de la section investissement	2020	2021	2022	2023	2024
Dotations, fonds divers et réserves	99 287	120 745	77 296	139 126	29 543
Subventions d'investissement reçues	234 913	128 649	358 748	51 897	44 201
Emprunts et dettes assimilées	200 000	410 978	50	500	0
Immobilisations	30 222	0	2 966	0	0
Amortissement des immobilisations	28 152	31 259	34 766	34 756	34 756
Autres immobilisations financières	3 707	3 827	3 951	0	8 292
Solde d'investissement reporté	0	0	0	0	0
Virement de la section fonctionnement	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers					
Total des recettes d'investissement	596 281	695 458	477 777	226 279	116 792
Dotations, fonds divers et réserves	171 111	3 513	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	42 575	56 898	62 591	63 904	60 861
Immobilisations incorporelles	3 912	6 690	11 341	5 184	0
Immobilisations corporelles	474 554	369 162	494 884	95 045	123 905
Subventions versées	57 281	52 603	0	0	0
Plus ou moins value de cession sur immobilisation	4 939	0	966	0	0
Opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses d'investissement	754 372	488 866	569 782	164 133	184 765
Solde investissement	-158 091	206 592	-92 005	62 146	-67 974

Le solde de la section investissement est négatif pour 67'974 €. Cependant à la fin 2024, des restes à réaliser sont en prendre en compte. Il s'agit de dépenses (22'500 €) et de recettes (75'000 €) pour l'aménagement de l'agence postale communale. Le solde de la section investissement pour 2024 est donc de - 15'474 €.

Les Recettes

Le poste le plus important des recettes d'investissement concerne les subventions d'investissement reçues. Elles sont bien plus élevées que celles budgétées (163.71%). En effet, un montant important de subventions attribué n'avait pas été réclamé à fin 2023, la nouvelle équipe municipale l'a récupéré sur l'exercice 2024.

Les dotations, fonds divers et réserves correspondent à la taxe d'aménagement et au fonds de compensation de la TVA.



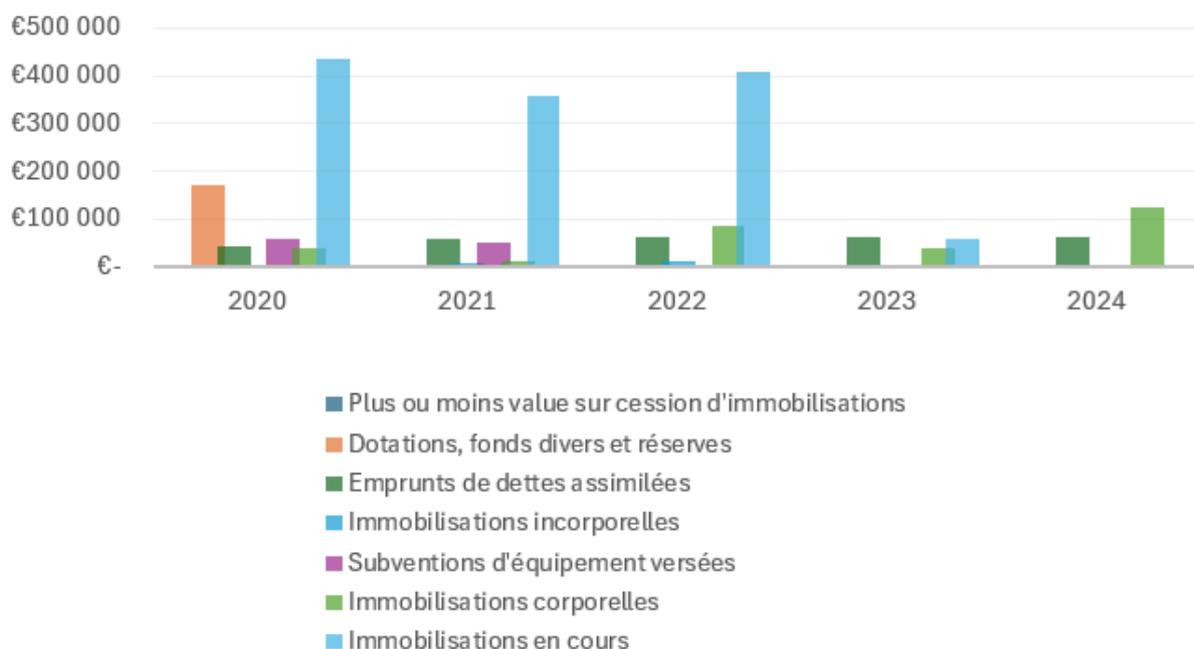
Les Dépenses

Les emprunts et dettes assimilées correspondent au remboursement du capital de la dette, 60'861 € en 2024.

Au niveau des immobilisations corporelles, nous avons dépensé la somme de 123'905 €, les investissements les plus importants sont:

- 55'814 € pour l'aménagement de l'agence postale communale
- 50'148 € pour les travaux de voirie
- 1'733 € pour la réfection électrique du stade
- 1'759 € pour l'achat d'un ballon d'eau chaude pour la salle polyvalente
- 6'642 € pour le changement des portes de la Mairie
- 2'569 € pour le mobilier
- 2'253 € pour l'acquisition de 2 tableaux interactifs et un ordinateur pour l'école

Dépenses d'investissement par catégorie



LA DETTE

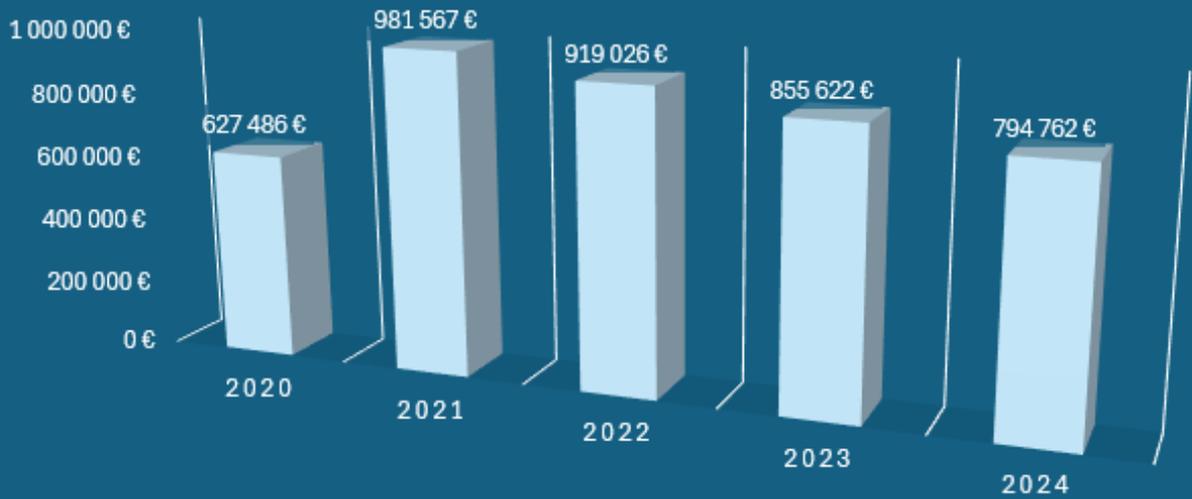
Chiffres clés sur la dette	2020	2021	2022	2023	2024
En-cours total de la dette au 31/12/N	627 486	981 567	919 026	855 622	794 762
Annuité de la dette	60 865	76 984	81 717	81 401	76 544
Ratio endettement: En-cours dette / Produits CAF	109,14%	170,22%	107,59%	102,36%	87,40%
Ratio annuité de la dette	10,59%	13,35%	9,57%	9,74%	8,42%
En-cours de la dette en € par habitant	529,08	827,63	774,90	721,44	670,12
Ratio capacité désendettement: En-cours dette / CAF en années	8,61	28,46	5,95	9,04	4,48

En 2024, la commune s'est désendettée de 60'861 €, l'encours de dette s'établit à 794'762 €.

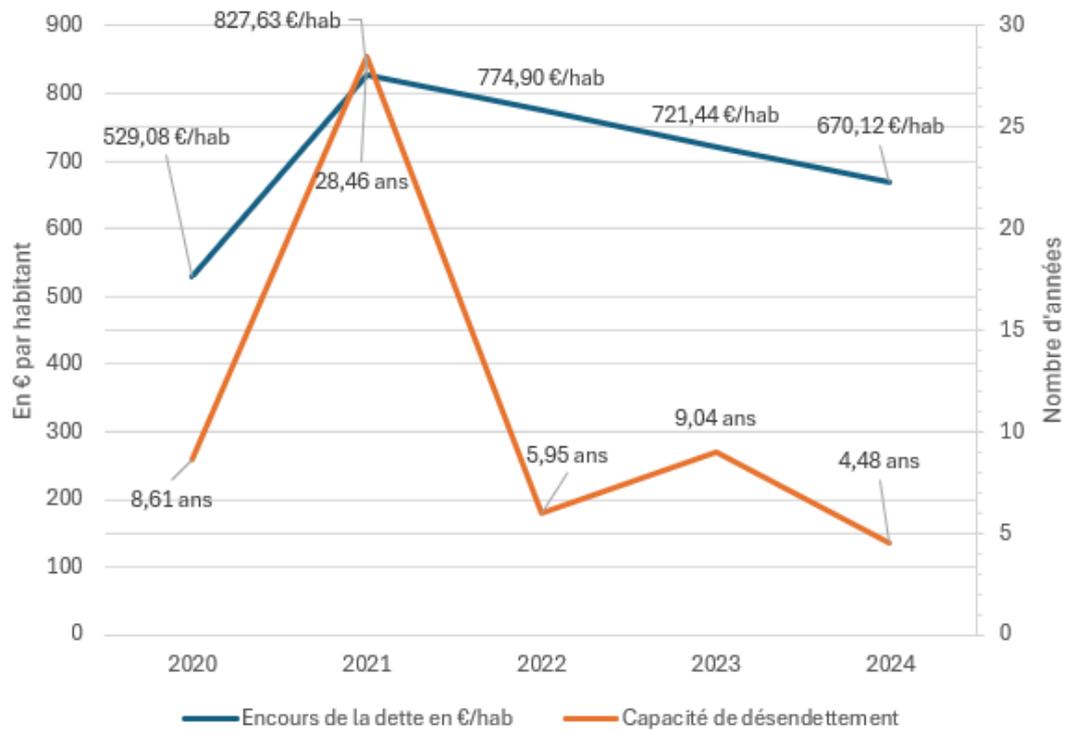
La commune reste endettée avec un ratio de dette par habitant de 670.12 € contre une moyenne des communes départementales de même strate de 592 € (chiffres 2023).

Pour rappel, la capacité de désendettement est le rapport entre l'encours de la dette et la CAF brute. Il s'agit du principal critère de solvabilité, il exprime le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser sa dette si elle choisissait d'y consacrer tous ses moyens de fonctionnement. Ce ratio se situe pour le moment à 4.48 années de remboursement contre 3.40 années pour la moyenne des communes départementales de même strate (chiffres 2023).

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



Evolution de la capacité de désendettement et de l'encours de dette par habitant



D'AUTRES INDICATEURS

Tableaux des principaux soldes financiers	2020	2021	2022	2023	2024
CAF brute	72 898	34 490	154 441	94 638	177 574
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	42 575	56 898	62 591	63 904	60 861
CAF nette	30 323	-22 408	91 850	30 734	116 713
Immobilisations incorporelles	3 912	6 690	11 341	5 184	0
Immobilisations corporelles	474 554	369 162	494 884	95 045	123 905
Subventions versées	57 281	52 603	0	0	0
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses d'investissement (1)	535 747	428 455	506 225	100 229	123 905
Solde investissement reporté					0
Subventions d'investissement	234 913	128 649	358 748	51 897	44 201
FCTVA	86 419	80 629	61 206	80 642	14 504
Taxe aménagement	12 868	10 116	16 090	24 715	15 040
Autres immobilisations financières	3 707	3 827	3 951	0	8 292
Opérations pour compte de tiers					
Ressources d'investissement (2)	337 907	223 221	439 995	157 254	82 036
Besoin de financement Total 3 = (1 - 2 - CAF nette)	167 517	227 642	-25 620	-87 760	-74 844
Emprunts nouveaux	200 000	410 595			
Fonds de roulement	-20 085	159 041	180 710	268 470	343 314

Dans la section fonctionnement, nous avons calculé la Capacité d'autofinancement brute (CAF brute). A celle-ci nous enlevons le remboursement des emprunts pour obtenir la CAF nette. Cette donnée détermine ce qu'il reste à la collectivité pour investir. En 2024, la CAF nette dégagée est de 116'713 € soit 98.41 € par habitant. En 2023, pour les communes départementales de même strate la moyenne était de 107 € par habitant.

CAF nette dégagée

